

du même Père, qui lui aurait ainsi avoué sa faute, ou par celui du Souverain-Pontife, auquel aurait été faite cette violation. Il n'est point nécessaire d'être grand clerc pour comprendre que la situation du malheureux apostat est sans issue, et que dans l'impossibilité de démontrer au tribunal la véracité de ce qu'il a avancé, il ne pourra pas échapper à une condamnation que pour l'exemple je souhaite sévère.

— Depuis quelque temps les journaux dits libéraux, lisons hostiles en-dessous à l'Eglise, entretiennent leurs lecteurs d'une foule de projets que mûrirait le Souverain-Pontife, et qui se traduiraient en décrets généraux tendant tous à restreindre la liberté des ecclésiastiques. Ainsi on parle d'un décret qui obligerait tous les clercs au port de la soutane. Il est clair que le pape pourrait l'ordonner, mais plus clair encore qu'il ne le fera point. La raison en est obvie. La soutane est le vêtement de cérémonie, d'église, qu'il faut, d'après le droit, revêtir toutes les fois qu'on fait une fonction ecclésiastique. Hors de ces fonctions, tout clerc a le droit de porter la soutanelle, ce qu'on appelle l'habit court, costume plus ou moins esthétique, c'est vrai, mais très commode pour la marche. Et cela est un droit dans l'univers entier. Or le Souverain-Pontife ne touchera point à cette liberté consacrée par les siècles et qui en un certain nombre de pays fait loi. A Rome même, si le port de la soutanelle est tombé maintenant en désuétude, comme dans une grande partie de l'Italie, il reste cependant un droit et souvent une nécessité. Si vous disiez que le Souverain-Pontife défendra aux prêtres de revêtir un habit laïque, la prescription, sauf pour les temps de persécution, pourrait avoir du bon ; mais défendre la soutanelle, l'habit de clergyman si populaire en Angleterre, en Amérique, en Allemagne, le Souverain-Pontife n'y a sans doute jamais pensé.

— Il est lancées par l'Allemagne portent pas les brasserie cret interdis le but est en lemand cont défense aux comme agen autres banqu les fondateur tagent point gèrent. Le pontificales porte quel m prêtres allem peu spécial, e plus attaché pontifical vis est claire. O ou autres, l'A pauté, aspire faut donc lui pourrait en r moment, et fai dans les inter l'Eglise.

— Il y a eu reillement à e que. Le card: